

STANDARD & POOR'S

21-25 Rue Balzac
75406 Paris Cedex 08

Communiqué de presse

Standard & Poor's Paris
Le 21 juin 2004

Contacts analytiques :

Alexandra Dimitrijevic, Paris, + 33 (0)1 44 20 66 63
Christian Esters, Francfort, +49 69 339 99 242

Contact presse :

Claude Chaubet-Bride, Paris + 33 (0)1 44 20 66 57

CANTON DE VAUD

• Confirmation de la note

Canton de Vaud

Note S&P (LT) :

A

Note de référence

Émissions obligataires :

Perspective :

stable

Standard & Poor's confirme la note à long terme « A » attribuée au Canton de Vaud. La perspective est stable.

La note reflète l'économie diversifiée du Canton, la volonté politique forte de revenir à l'équilibre budgétaire, ainsi qu'un niveau de dette relativement élevé et des engagements importants liés au financement des pensions.

Les performances financières du Canton ont été particulièrement faibles en 2003. Ceci s'explique principalement par la conjoncture économique défavorable, ainsi que par des éléments exceptionnels liés au changement de système fiscal et au soutien apporté par le Canton à la Banque Cantonale Vaudoise (A-/négative/A-2), à travers l'augmentation de capital d'un 1,2 milliard de francs suisses. L'ensemble de ces éléments s'est traduit par un déficit de fonctionnement équivalent à 1,7 % des recettes de fonctionnement (avant amortissements) et par un besoin de financement très élevé, à 28 % des recettes totales.

Néanmoins, le Canton de Vaud s'est engagé de façon très claire à restaurer son équilibre financier, comme l'illustrent les réductions de coûts votées dans le courant de l'année 2004. Par ailleurs, le Canton entend renforcer ultérieurement son contrôle sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement dans le budget 2005, y compris à travers le gel des dépenses de personnel, le moratoire de certains investissements et la réduction des subventions non-stratégiques. La mise en place de ces mesures et la reprise économique devraient permettre au Canton d'atteindre l'équilibre d'ici 2007 (résultat de fonctionnement après amortissement), en accord avec les objectifs fixés dans le plan financier pour la période 2003-2007.

Standard & Poor's s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations nominatives que vous lui communiquerez.

Vous pouvez à tout moment exiger que soient rectifiées ou effacées les informations vous concernant.

Pour plus d'information allez sur le site, <http://www.mcgraw-hill.com/privacy.html>

Contact : Valérie Barata, Tél : +33 (0)1 44 20 67 08 valerie_barata@standardandpoors.com

Ce communiqué est disponible sur le site www.standardandpoors.fr

En conséquence, la dette du Canton de Vaud devrait se stabiliser après une forte augmentation au cours des deux dernières années. A la fin de l'année 2003, la dette atteignait 155 % des recettes de fonctionnement, ce qui constitue un niveau élevé par rapport à d'autres collectivités notées dans la catégorie « A ».

De plus, le déficit actuariel de la Caisse de pension représentait 46 % des recettes de fonctionnement du Canton fin 2003. Bien que le mécanisme de garantie ait été modifié en 2003, limitant le risque de mise en jeu à court terme, le Canton réfléchit à mesures structurelles afin d'améliorer le niveau de couverture de la Caisse.

Situé dans l'Arc Lémanique, l'une des régions les plus dynamiques de Suisse, le Canton de Vaud bénéficie d'une économie relativement riche et se caractérise par la prépondérance d'un secteur tertiaire diversifié. La présence d'un secteur éducatif et de recherche important et réputé a permis au Canton de Vaud de développer une spécialisation dans le secteur des hautes technologies, et notamment les biotechnologies. Le Canton attire également des sociétés multinationales importantes qui contribuent au développement de l'emploi local.

Perspective : stable

Standard & Poor's s'attend à ce que le Canton de Vaud restaure progressivement son équilibre budgétaire et stabilise le niveau de sa dette, grâce à l'engagement politique fort de contenir les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Standard & Poor's s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations nominatives que vous lui communiquerez.

Vous pouvez à tout moment exiger que soient rectifiées ou effacées les informations vous concernant.

Pour plus d'information allez sur le site, <http://www.mcgraw-hill.com/privacy.html>

Contact : Sophie Ryan, Tél : +33 (0)1 44 20 67 08 sophie_ryan@standardandpoors.com

Ce communiqué est disponible sur le site www.standardandpoors.fr